# LA FAIM COMME ARME

## Chronique d'une guerre silencieuse

**Un roman noir psychologique et judiciaire**

**Auteur : Joseph Nduriri**

*Tous les personnages et les événements de ce roman sont présentés dans un cadre fictionnel. Les pensées, les intentions et les comportements prêtés aux personnages ne constituent pas des affirmations factuelles concernant des personnes réelles.*

# PROLOGUE

## Quand la protection devient une prison

Il existe plusieurs façons de détruire un être humain.

La guerre utilise les bombes. Les dictatures utilisent les prisons. Les bourreaux utilisent la violence.

Mais il existe une autre forme de domination, plus silencieuse, plus difficile à démontrer : celle qui consiste à contrôler les moyens de subsistance d'un individu.

Joseph Nduriri avait soixante-quatre ans.

Ingénieur aéronautique à la retraite, ancien professeur de physique, il avait consacré une grande partie de son existence aux sciences, aux mathématiques et à la recherche.

Il n'aurait jamais imaginé que sa vieillesse deviendrait le théâtre d'un affrontement avec une institution censée le protéger.

Son adversaire, dans cette fiction, s'appelait Lucie Mossina.

Elle était mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

La justice lui avait confié une mission fondamentale : protéger les intérêts d'une personne vulnérable.

Mais Joseph avait progressivement acquis une conviction terrifiante : la protection pouvait devenir un instrument de domination.

Et la faim, une arme.

# CHAPITRE I

## Le pouvoir de priver

Tarbes, octobre 2026.

Joseph Nduriri regardait son compte bancaire.

L'argent n'était pas disponible.

Pourtant, sa pension de retraite avait été versée.

Il connaissait le montant de ses ressources. Il savait également que cet argent devait lui permettre de payer son logement, de se nourrir et de vivre dignement.

Mais il ne pouvait pas en disposer librement.

La gestion de ses finances dépendait désormais de Lucie Mossina.

Joseph lui avait écrit.

Il avait demandé des explications.

Il avait réclamé de quoi acheter de la nourriture.

Les jours passaient.

Dans son esprit, une question revenait sans cesse :

**Comment une personne chargée de protéger un être humain peut-elle laisser cet être humain manquer de nourriture ?**

Joseph commença à tenir un journal.

Il inscrivait les dates, les sommes, les courriers et les réponses obtenues.

Il voulait transformer sa souffrance en preuves.

Car il savait qu'une accusation, aussi grave soit-elle, ne suffisait pas à établir la vérité.

# CHAPITRE II

## Lucie Mossina : le pouvoir et ses vertiges

Dans le roman, Lucie Mossina représentait une figure inquiétante du pouvoir administratif.

Elle ne portait pas d'uniforme militaire.

Elle ne commandait aucune armée.

Elle ne disposait d'aucune prison.

Son pouvoir était d'une autre nature.

Elle pouvait intervenir dans la gestion des ressources financières d'une personne protégée.

Pour Joseph, cette dépendance était devenue insupportable.

Il imaginait Lucie derrière son bureau, entourée de dossiers, persuadée que son autorité ne pouvait être contestée.

Mais que savait-il réellement de ses motivations ?

Presque rien.

Cette ignorance alimentait sa colère.

Il lui arrivait de se demander si l'exercice du pouvoir pouvait masquer une profonde fragilité psychologique.

Il songeait aux dirigeants autoritaires qui avaient confondu domination et puissance personnelle.

Cependant, il ne pouvait connaître ni l'état psychique de Lucie ni son éventuel traitement médical.

Ce qu'il pouvait décrire, en revanche, c'était sa propre expérience : la peur de manquer, l'attente et le sentiment d'impuissance.

# CHAPITRE III

## L'ombre d'Adolf Hitler

Joseph Nduriri était passionné par l'histoire.

Un soir, il relut des documents consacrés à Adolf Hitler et à son médecin personnel, Theodor Morell.

Morell avait administré au dictateur allemand de nombreux médicaments et préparations, dont certaines contenaient des substances stimulantes.

Cette histoire fascinait Joseph pour une raison particulière.

Elle montrait qu'un pouvoir politique immense pouvait coexister avec des dépendances personnelles et des fragilités physiques.

Mais Joseph comprenait également qu'il fallait distinguer les faits historiques des hypothèses psychologiques.

La consommation de médicaments ne permettait pas, à elle seule, d'expliquer les crimes du régime nazi.

Ces crimes résultaient d'une idéologie antisémite, d'une politique d'État, d'institutions répressives et de décisions humaines.

Joseph se demanda alors :

« Le véritable danger ne commence-t-il pas lorsqu'un individu croit que le pouvoir lui donne le droit de disposer de la vie des autres ? »

Cette question allait devenir centrale dans son combat.

# CHAPITRE IV

## La mémoire de la Shoah

Joseph avait étudié l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Il connaissait l'existence des ghettos, des camps de concentration et des centres de mise à mort nazis.

Il savait que six millions de Juifs avaient été assassinés pendant la Shoah.

La faim avait constitué l'un des instruments de persécution et de destruction utilisés par le régime nazi.

Dans certains ghettos et camps, les privations alimentaires étaient organisées dans le cadre d'un système de violence et de déshumanisation.

Joseph réfléchissait à cette histoire avec gravité.

Il ne prétendait pas que sa situation personnelle était équivalente au génocide des Juifs d'Europe.

La Shoah constituait un crime historique d'une nature et d'une ampleur spécifiques.

Mais il souhaitait comprendre un mécanisme universel : comment une autorité peut-elle progressivement cesser de considérer une personne comme un être humain ?

Il écrivit dans son carnet :

« L'histoire nous enseigne que la dignité humaine doit être protégée précisément lorsque l'individu devient dépendant du pouvoir d'autrui. »

Pour lui, la mémoire de la Shoah devait être un avertissement contre la déshumanisation, et non un moyen d'assimiler toute injustice à un génocide.

# CHAPITRE V

## Le procès de la faim

Joseph Nduriri décida de ne plus limiter son combat à des protestations.

Il voulait obtenir des réponses.

Où était passée sa pension ?

Pourquoi ne pouvait-il pas accéder aux ressources nécessaires à sa vie quotidienne ?

Quelles obligations incombaient à la personne chargée de sa protection ?

Il commença à réunir les pièces de son dossier.

Il conserva les confirmations de versement de retraite.

Il rassembla ses relevés, ses courriers et les justificatifs de ses dépenses essentielles.

Il envisagea de saisir les autorités judiciaires compétentes.

Mais il refusait désormais de confondre ses soupçons avec des faits démontrés.

Il voulait que la justice établisse les responsabilités.

Son objectif était simple : retrouver les moyens de vivre.

Car la protection judiciaire ne devait jamais devenir une condamnation à la précarité.

# CHAPITRE VI

## La résistance de Joseph Nduriri

Joseph avait connu plusieurs vies.

Il avait travaillé dans l'aéronautique.

Il avait enseigné.

Il avait étudié les lois de la physique.

Il avait traversé des périodes de solitude et de difficultés.

À soixante-quatre ans, il refusait que son existence soit réduite à un numéro de dossier.

Il reprit son stylo.

Sur la première page d'un nouveau cahier, il écrivit :

**« La dignité humaine ne se négocie pas. »**

Puis il ajouta :

« Je ne demande pas un privilège. Je demande que mes droits soient respectés. »

Il savait que son combat serait long.

Il savait aussi que la colère pouvait conduire à des accusations impossibles à prouver.

Il choisit donc une autre voie.

Celle des documents.

Celle des témoignages.

Celle du droit.

Et celle de l'écriture.

Son livre serait son arme pacifique.

Non pour condamner quelqu'un sans procès, mais pour raconter ce que signifie dépendre d'une autorité lorsque les ressources nécessaires à la vie quotidienne deviennent inaccessibles.

# ÉPILOGUE

## La dernière liberté

Joseph Nduriri contempla les montagnes des Pyrénées.

Le soleil disparaissait derrière les sommets.

Il pensa à son enfance africaine, à ses études, à son parcours d'ingénieur et à ses années d'enseignement.

Il avait perdu une partie de son indépendance financière.

Mais il lui restait quelque chose que personne ne pouvait administrer à sa place.

Sa conscience.

Sa mémoire.

Sa capacité de réfléchir.

Et sa liberté d'écrire.

Il referma son cahier.

Sur la couverture figurait désormais le titre de son livre :

# LA FAIM COMME ARME

**Chronique d'une guerre silencieuse**

*« Une société se juge à la manière dont elle protège ceux qui dépendent d'elle. »*

**FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE**

**© Joseph Nduriri — 2026**
**Tous droits réservés.**

*Ce roman est une œuvre de fiction. Les activités criminelles, les sociétés financières et les personnages qui y participent sont imaginaires. Toute responsabilité pénale doit être établie à partir de preuves et dans le respect des procédures judiciaires.*

Ce roman fiction sera publié sur www.academia.edu et le siège social est en Californie aux Etats Unis d'Amérique hors portée de Lucie Mossina et il sera également publié sur mon site web basé en France. Je vais prochainement délocaliser mon site web en Afrique de Sud qui est membre des BRICS à savoir Brazile Russia, India, China and South Africa.

www.kenyatech.org